



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75311>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-75311**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réactifs et consommables de sérologie et de biologie moléculaire destinés aux laboratoires HLA et IHC

Description : Le présent marché a pour objet la fourniture de réactifs et consommables de laboratoire en sérologie et en biologie moléculaire, utilisés dans le cadre de l'histocompatibilité pré et post-greffe d'organes et de moelle osseuse, des associations HLA et maladies, des analyses de biologie transfusionnelle, ainsi que la maintenance d'automates pour le lot n°3. Il est alloté en 3 lots. Le marché constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec seulement un montant maximum pour 48 mois. Les montants indiqués dans le présent avis sont pour 48 mois.

Identifiant de la procédure : 7693cb09-d6d3-40fb-ad81-7734390aa2cb

Identifiant interne : 2024EFS_AURA361

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696500 Réactifs de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33696200 Réactifs pour analyses de sang

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les sites de livraison des réactifs et des consommables sont Décines et Saint Etienne. Les sites d'exécution des prestations de maintenance pour le lot n°3 sont Bron, Saint Etienne, la Tronche et Lyon. Les adresses précises sont indiquées dans le RC

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 340,462 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 850,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réactifs et consommables de sérologie et de biologie moléculaire destinés aux laboratoires HLA et IHC. - Lot 01 : Réactifs et consommables - société EUROBIO SCIENTIFIC

Description : Le marché constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec seulement un montant maximum pour 48 mois fixé à 45 000 Euros. Les montants indiqués dans le présent avis sont pour 48 mois.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696500 Réactifs de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 17 juillet 2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les sites de livraison des réactifs et des consommables sont Décines et Saint Etienne (les adresses précises sont indiquées dans le RC)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 45,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Dans la mesure où aucune mise en concurrence n'est effectuée, l'analyse consistera à vérifier que la proposition répond aux attentes sur les aspects techniques et se révèle acceptable sur le plan financier.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon.

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Réactifs et consommables de sérologie et de biologie moléculaire destinés aux laboratoires HLA et IHC. - Lot 02 : Réactifs et consommables - société THERMO FISHER SCIENTIFIC

Description : Le marché constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec seulement un montant maximum pour 48 mois fixé à 170 000 Euros. Les montants indiqués dans le présent avis sont pour 48 mois.

Identifiant interne : lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696500 Réactifs de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 17 juillet 2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les sites de livraison des réactifs et des consommables sont Décines et Saint Etienne (les adresses précises sont indiquées dans le RC)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 170,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Dans la mesure où aucune mise en concurrence n'est effectuée, l'analyse consistera à vérifier que la proposition répond aux attentes sur les aspects techniques et se révèle acceptable sur le plan financier.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon.

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Réactifs et consommables de sérologie et de biologie moléculaire destinés aux laboratoires HLA et IHC. - Lot 03 : Réactifs, consommables et maintenance - société ROCHE DIAGNOSTICS

Description : Le marché constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec seulement un montant maximum pour 48 mois fixé à 635 000 Euros. Les montants indiqués dans le présent avis sont pour 48 mois.

Identifiant interne : lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696500 Réactifs de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 17 juillet 2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les sites de livraison des réactifs et des consommables sont Décines et Saint Etienne. Les sites d'exécution des prestations de maintenance pour le lot n°3 sont Bron, Saint Etienne, La Tronche et Lyon (les adresses précises sont indiquées dans le RC)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 635,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Dans la mesure où aucune mise en concurrence n'est effectuée, l'analyse consistera à vérifier que la proposition répond aux attentes sur les aspects techniques et se révèle acceptable sur le plan financier.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon.

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 680,000 Euro

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle

Autre justification : Compte tenu des attestations remises à l'EFS par les candidats, et de l'analyse du marché existant, le présent marché est passé sous la forme d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence, conformément à l'article L.2122-1 et à l'article R.2122-3 3° du code de la commande publique.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 45,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EUROBIO SCIENTIFIC

Offre :

Identifiant de l'offre : EUROBIO SCIENTIFIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 45,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B25013 01

Titre : Réactifs et consommables - société EUROBIO SCIENTIFIC

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 01/07/2025

Date de conclusion du marché : 01/07/2025

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
AUVERGNE-RHONE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 635,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Roche Diagnostics France SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : ROCHE DIAGNOSTICS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 635,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B25013 03

Titre : Réactifs, consommables et maintenance - société ROCHE DIAGNOSTICS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 01/07/2025

Date de conclusion du marché : 01/07/2025

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AUVERGNE-RHONE ALPES

Numéro d'enregistrement : 42882285202884

Adresse postale : 111 rue Elisée Reclus

Ville : Décines

Code postal : 69153

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : aura.marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : 04 78 65 61 61

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : Grefte.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478741010

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : EUROBIO SCIENTIFIC

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 41448817100045

Adresse postale : 7, Avenue de Scandinavie - LES ULIS, ZA de Courtaboeuf

Ville : Courtaboeuf

Code postal : 91953

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : marches@eurobio-scientific.com

Téléphone : 0169790535

Adresse internet : <https://www.eurobio-scientific.com/fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Roche Diagnostics France SAS

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 380 484 766 00031

Adresse postale : 2 av du Vercors

Ville : MEYLAN

Code postal : 39240

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : meylan.appels-offres@roche.com

Téléphone : 04 76 76 16 18

Adresse internet : <https://diagnostics.roche.com/fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Comité Consultatif interrégional de règlement amiable des différents relatifs aux marchés publics de Lyon.

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : Direction Régionale des Finances Publiques Auvergne RhôneAlpes et département du Rhône Secrétariat du CCIRA de Lyon 3, rue de la Charité

Ville : Lyon cedex 02

Code postal : 69268

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : ccira.lyon.cijap@dgifp.finances.gouv.fr

Téléphone : 0472772130

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 027b5517-0cf9-47e0-b1ff-9616874dab93 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/07/2025 à 11:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2025